

# Ecole Spéciale d'Architecture.

Etablissement reconnu d'utilité publique.

2<sup>ème</sup> Classe

Année 1908-1909

## Projet

### Une maison à loyer

Les élèves de 2<sup>ème</sup> année se reporteront à la pensée qui a servi en partie de thème au dernier programme d'esquisse : ils étudieront pour le même emplacement, c'est à dire l'angle du boulevard Raspail et de la rue Denfert Rochereau, un immeuble bien disposé pour assurer la salubrité atmosphérique des appartements de location.

Mais le problème ne repose pas uniquement sur le plan des localités affectées à l'habitation, quel qu'important que cela soit déjà ; la présentation plastique de l'ensemble doit encore répondre aux desiderata de beauté publique qui de nos jours tendent à prendre une valeur de plus en plus grande et en rapport avec une éducation publique, à la veille de confondre les différents échelons sociaux. Ce qui explique l'urgence qu'il y aura désormais à ne plus rien exécuter qui soit de nature à contredire la beauté. Et toute matière est un élément de beauté.

Les concurrents auront donc à se rendre compte personnellement du site et des divers points de vue qu'il peut comporter. Ils y trouveront des inspirations pour guider des compositions précisant les exigences locales. — Etude pratique demandant un soin et un goût également soutenus.

Les travaux à produire comprendront :

Un plan des abords à une échelle ad libitum  
plans coupes, élévation de l'immeuble à l'échelle de 0<sup>m</sup>,005 et 0<sup>m</sup>,01 p.m.  
une vue perspective

Jugement { parti de plan — 20  
                  { parti de façade — 20  
                  { Rendu — 10

à remettre <sup>29</sup> samedi ~~22~~ mai à 5 heures  
(aucun sursis ne sera accordé)

Le 11 mars 1909

L'Administrateur délégué,  
Directeur de l'Ecole,

Anton Trélat